

PRODUITS MÉNAGERS = HORS DE PORTÉE DES ENFANTS



Ref. 231-06-348-A, RC Nanterre B 330 742 784 - Marianne Henry Kaufmann - www.inpes.sante.fr

TOUJOURS RANGER VOS PRODUITS MÉNAGERS EN HAUTEUR OU DANS UN PLACARD FERMÉ À CLÉ.

POUR SAVOIR COMMENT ÉVITER LES ACCIDENTS DOMESTIQUES,
COMMANDEZ GRATUITEMENT NOTRE BROCHURE SUR www.inpes.sante.fr ▶

